

Lundi 17 mars 1952.

Négociations avec l'Argentine.

Département de l'économie publique. Proposition du 14 mars 1952  
(v. annexe).

Après délibérations et se fondant sur les considérations mentionnées dans la proposition, il est

d é c i d é :

1. d'autoriser des pourparlers avec les représentants du gouvernement argentin et d'approuver, comme directives pour ces pourparlers, le rapport annexé;
2. d'en charger la délégation suivante :
  - MM. P.-H. Aubaret, conseiller de légation, division du commerce (chef de la délégation);
  - Me A. Matter, premier secrétaire de légation, département politique;
  - H. Hofer, adjoint à la division du commerce;
  - E. Stopper, secrétaire du Vorort de l'union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich.
3. d'autoriser le chef de la délégation à faire appel, s'il le juge utile, à des experts;
4. de charger la chancellerie fédérale d'établir au nom du chef de la délégation un pouvoir l'autorisant à signer l'arrangement ou l'accord auxquels pourraient aboutir ces pourparlers.

Extrait du procès-verbal au département de l'économie publique (secrétariat, division du commerce 15), au département politique, au département des finances et des douanes.

Pour extrait conforme:  
Le secrétaire,

*F. Hülber*